

Histoire et patrimoine

Revue 303 : les forêts constituent 10 % du territoire ligérien et environ 90 % sont privées

La revue régionale 303 – arts, recherches, créations ⁽¹⁾ consacre son n° 127 (septembre 2013) à « l'appel des forêts ». Dans un premier article introductif, les deux auteurs, François-Xavier Dubois et Bruno Cochet, nous apprennent que la forêt concerne près de 30 % du territoire métropolitain et que les trois quarts de ce patrimoine, constitué aux deux tiers d'essences feuillues, appartiennent à des propriétaires privés.

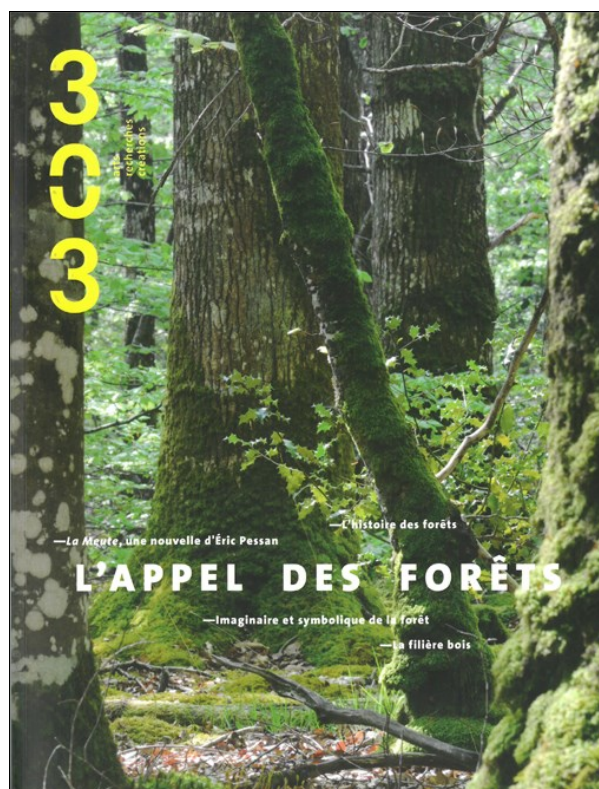
Mais qu'en est-il dans les Pays de la Loire qui ont certes la chance, comme tout le Grand Ouest, de pouvoir compléter leurs « espaces forestiers par un maillage bocager remarquable » ?

La forêt couvrirait 337 000 hectares dans les Pays de la Loire, soit un taux de boisement de 10 %, nettement inférieur à la moyenne nationale (près de 30 %). Composée pour trois quarts de feuillus et pour un quart de résineux, la forêt ligérienne accorde une large place à trois essences principales : le chêne (37 %), le pin maritime (15 %) et le peuplier (14 %). Bien entendu, les formations boisées et les essences sont réparties de façon très hétérogène sur l'ensemble de la région.

Dans les Pays de la Loire, précisent les deux auteurs, les forêts privées couvrent près de 300 000 hectares, dont la moitié est constituée de propriétés de plus de 25 hectares. Il y aurait au total plus de 125 000 propriétaires « forestiers ». Par ailleurs, les forêts dites « publiques » représentent 40 200 hectares, soit moins de 10 % du boisement (25 % au niveau national).

La vingtaine de forêts domaniales représentent 31 100 hectares, constituant ainsi l'essentiel des forêts publiques. En outre, 3 400 hectares de camps militaires sont fermés au public. « Les autres forêts publiques – il y en a une centaine – ont une surface plus modeste (50 hectares en moyenne) ».

La revue 303 est superbement illustrée. Tous les articles évoquent la forêt, mais avec des angles très diversifiés, des « arbres de la guerre » ⁽²⁾ aux maisons forestières, en passant par « le bois et l'industrie » ou encore « la filière bois dans les Pays de la Loire ».



Alors que, paradoxalement, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de Sainte-Suzanne consacre une exposition temporaire au thème (« Promenons-nous dans les bois », jusqu'en mars 2014), la Mayenne est plutôt absente de la revue régionale. On se contentera d'une allusion aux chouans mayennais (« Les arbres de la guerre », page 24) ou à la mention d'une maison forestière dans la forêt de Bellebranche (« Les sentinelles de la forêt », page 39).

⁽¹⁾ – « 303 » est l'« addition de quelques nombres que le hasard de l'alphabet a bien voulu donner » : 44 (pour Loire-Atlantique) + 49 (pour Maine-et-Loire) + 53 (pour Mayenne) + 72 (pour Sarthe) + 85 (pour Vendée). L'association éditrice perçoit un financement de la Région des Pays de la Loire. Le n° 127 est en vente au prix de 18 euros.

⁽²⁾ – Jean-Clément Martin, professeur d'histoire de la Révolution française à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne, s'attache ici à décrire le rôle joué, parfois de façon symbolique, par les arbres et la forêt dans les guerres de Vendée.